

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8986>

# Péresse : « Mettre fin à la fuite des cerveaux »

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : jeudi 16 octobre 2008

---

**Spyworld Actu**

---

**La ministre de la Recherche devrait annoncer jeudi une série de mesures destinées notamment à favoriser le retour des meilleurs chercheurs français partis à l'étranger.**

**LE FIGARO. - Le départ des chercheurs français à l'étranger, où ils sont notamment mieux payés, est l'un des gros problèmes de la recherche française. Quelles solutions comptez-vous mettre en oeuvre pour les faire revenir ?**

Valérie PÉCRESSE. - À l'heure où la France traverse une conjoncture difficile, le gouvernement a choisi de donner la priorité à la recherche et à l'innovation. Pour 2009, nous avons décidé de renforcer l'attractivité de tous les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'abord, nous attirerons les talents vers ces métiers en reconnaissant le doctorat comme une première expérience professionnelle et en revalorisant les débuts de carrières des maîtres de conférence. Leur rémunération augmentera de 12 à 25 %. Pour éviter la fuite des cerveaux vers les laboratoires étrangers, nous distinguerons les 130 jeunes enseignants-chercheurs les plus prometteurs en leur offrant une chaire de cinq ans dotée d'une prime annuelle (de 6 000 à 15 000 Euros) et d'un capital pour leurs recherches (de 50 000 à 100 000 Euros). Mais nous devons aussi être offensifs. Je veux faire venir ou revenir de l'étranger d'excellents chercheurs. C'est pourquoi j'ai demandé à l'ANR (Agence nationale de recherche) de lancer en 2009 un programme « Retour post-doc » pour une quinzaine de lauréats. Ils bénéficieront chacun de financements allant jusqu'à 600 000 ou 700 000 Euros sur trois ans. Ils disposeront ainsi des moyens pour constituer une petite équipe et développer un projet de recherche. C'est une invitation au retour des chercheurs prometteurs partis de France.

**Vous vous rendez jeudi à l'ANR, l'Agence nationale de recherche, une des pièces maîtresses du nouveau système mis en place par la réforme. Trois ans après sa création, qu'a-t-elle apporté ?**

L'ANR a pris toute sa place dans notre paysage de recherche : elle est aujourd'hui en vitesse de croisière. Elle a sélectionné 4 500 projets, portés par 12 000 équipes de recherche publiques et privées. Elle a permis de distinguer les équipes de recherche d'excellence, comme dans les autres grands pays d'innovation, et d'augmenter en moyenne les crédits de fonctionnement des laboratoires de 25 %. Pour certains d'entre eux, la hausse atteint même 50 %.

Quel rôle va jouer l'ANR dans le cadre de la définition de la stratégie nationale de recherche que vous allez mettre en place à partir de 2009 ? Notre paysage de recherche se transforme. Nous voulons placer les universités, qui deviennent autonomes, au coeur de notre dispositif, et faire évoluer les organismes de recherche davantage vers une mission d'agence de moyens. L'ANR financera d'une part des priorités définies par le gouvernement, qui correspondent aux besoins de la société (nouvelles énergies, santé...). Elle aura aussi pour mission de favoriser les partenariats entre les laboratoires publics de recherche et les entreprises, qui sont aujourd'hui insuffisants. Enfin, elle financera l'excellence et la créativité pure, dans le cadre des programmes « blancs », non thématiques.

**Comment s'articule l'ANR avec les organismes de recherche ?**

L'ANR vient compléter l'action des organismes de recherche en attribuant des moyens nouveaux aux équipes les plus audacieuses, celles qui prennent le risque d'aller vers des champs inexplorés, celles qui s'engagent sur des thèmes prioritaires ou qui nouent des liens de partenariats avec le secteur privé. Les chercheurs de talent ont tout à gagner de l'ANR. Les financements sur projets organisés dans le cadre de l'ANR ont-ils déjà eu des effets positifs ? L'ANR a insufflé un nouvel état d'esprit dans la communauté scientifique française. Elle a prouvé que la recherche

sur projet pouvait se faire dans toutes les disciplines y compris en sciences humaines et sociales. Elle a ouvert la voie à de nouveaux partenariats à la fois entre équipes de disciplines différentes mais également entre chercheurs français et étrangers : de nombreux appels à projets conjoints vont être lancés avec des agences européennes, ce sera le cas en 2009 pour Alzheimer. Désormais, nos chercheurs sont entrés dans une nouvelle culture. Les résultats sont là : la France se situe au deuxième rang dans les appels à projets du Conseil européen de la recherche.

### **L'ANR est-elle aussi en mesure de favoriser la créativité des chercheurs ?**

C'est l'objet des programmes libres qu'on appelle « programmes blancs ». Un chercheur reçoit un financement pour un projet de recherche qu'il a lui-même défini, si son excellence est reconnue par ses pairs. L'ANR doit promouvoir encore davantage la créativité de nos chercheurs. J'ai donc décidé cette année d'augmenter de 25 % la part de ces programmes blancs, en les faisant passer de 28 à 35 % de la programmation de l'ANR ; et je suis prête à aller au-delà. Certains chercheurs reprochent à l'ANR d'être pilotée par le pouvoir politique. Que répondez-vous ? Il est légitime que l'État finance prioritairement certains programmes de recherche pour répondre à des urgences sociales ou aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle : le développement durable par exemple. La recherche est d'abord au service de la société. Cela dit, nous avons besoin d'élaborer avec l'ensemble de la communauté scientifique, les acteurs économiques et les représentants de la société civile, un document de référence pour les cinq ans à venir : la stratégie nationale de recherche et d'innovation qui nous permettra de mieux hiérarchiser les priorités, d'allouer efficacement nos crédits et de garantir aux chercheurs une visibilité à moyen terme.

*Post-scriptum :*

<http://www.lefigaro.fr/sciences/200...>